

Appel de Paris pour le Sport

Engagements pour une égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Dans le cadre de l'initiative internationale « Le sport au service de la Génération Égalité » ayant pour objectif de :

- promouvoir le leadership féminin et l'égalité des sexes dans les modèles de gouvernance ;
- prévenir et répondre à la violence fondée sur le sexe ;
- combler l'écart d'investissement dans le sport féminin ;
- promouvoir l'égalité des chances sur le plan économique pour les femmes et les filles ;
- promouvoir la participation égale des femmes et leur représentation sans préjugé dans les médias et d'assurer l'égalité des chances pour les filles dans les domaines du sport, de l'activité physique et de l'éducation physique.

Nous soutenons l'Appel de Paris pour le Sport et souhaitons contribuer à un environnement sportif plus égalitaire pour les femmes et les filles d'ici 2025 et promouvoir le sport comme un moyen de parvenir à l'autonomisation des jeunes filles et des femmes et à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

En tant qu'acteurs majeurs de la gouvernance du sport en France, nous marquons notre attachement à nous engager solidairement et ensemble, en tenant compte de la spécificité de nos missions et activités, à des actions concrètes et opérationnelles pour améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans le secteur sportif.

Précisément, nous nous engageons à :

- **Déployer des actions de communication, auprès du grand public et de nos membres, pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.**

La médiatisation et la promotion du sport féminin permettent non seulement d'ancrer la pratique féminine dans les usages et les représentations, de soutenir les objectifs de parité dans la gouvernance sportive, d'illustrer les avancées sur l'égalité ou encore les possibilités de mixité pour certaines pratiques.

La médiatisation du sport au féminin est une condition nécessaire à l'élargissement de la pratique par l'incitation des femmes, jeunes ou moins jeunes, à débiter ou à reprendre une activité physique, et à s'y épanouir.

La visibilité des sportives elles-mêmes est essentielle pour créer des exemples inspirants auprès des jeunes filles, auprès des femmes de leurs familles, pour toutes les générations.

Avec l'aide des médias, nous souhaitons par exemple veiller à lutter contre les facilités de langage tendant à laisser penser que le sport est par défaut masculin lorsqu'une compétition ou une délégation n'est pas précisée comme étant « féminine ».

C'est pourquoi, nous accompagnerons la prise de conscience de nos acteurs pour faire évoluer la terminologie actuelle afin qu'elle soit moins discriminante à l'égard du sport féminin.

- **Identifier une personne référente (salariée ou élue) dans chacune de nos institutions, qui sera spécifiquement en charge des sujets liés à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la diversité et responsable de la coordination des actions correspondantes.**

Cette personne aura pour mission de soutenir et accompagner la définition d'actions concrètes visant à promouvoir la pratique sportive féminine, à innover dans nos offres de services sportifs pour le public féminin, et sera aussi l'interlocuteur dédié auprès de tous nos membres qui s'engagent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nous nommerons nos référents au plus tard le 31 décembre 2021.

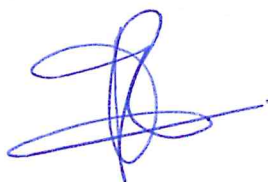
- **Définir et mettre en œuvre un plan de féminisation, personnalisé au sein de nos institutions, fixant des priorités d'actions, leurs objectifs précis, des échéances et un calendrier de mise en œuvre.**

Chacune de nos institutions est directement ou indirectement concernée par les enjeux de rendre plus égalitaire la pratique elle-même, la gouvernance, l'encadrement, l'accès aux équipements ou aux services proposés. La spécificité de nos activités et de nos publics induit une approche ajustée à chacune de nos institutions.

Notre ambition partagée est d'agir pour transformer l'environnement sportif global et faire progresser concrètement la place des filles et des femmes au sein de cet environnement.

Nous définirons les axes stratégiques de nos plans d'actions pour le 31 décembre 2021 au plus tard, afin d'en engager les premières actions dès la saison sportive à venir.


Fait à Paris le 30 juin 2021



Roxana Maracineanu
Ministre déléguée chargée des Sports



Brigitte Henriques
Présidente du CNOSF



Marie-Amélie Le Fur
Présidente du CPSF

David Tebib
Président de l'ANLSP



Philippe Diallo
Président du CoSMoS



Robins Tchale Watchou
Président de la FNASS

